



## Assemblée

Distr. générale  
4 mai 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Vingt-deuxième session

Kingston (Jamaïque)

11-22 juillet 2016

## Élection des membres de la Commission des finances

### Liste des candidats proposés par les États parties

#### Note du Secrétaire général

1. Le mandat des membres actuels de la Commission des finances prendra fin le 31 décembre 2016. Conformément aux dispositions de la section 9 de l'annexe à l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982, les 15 membres de la Commission des finances sont élus par l'Assemblée pour cinq ans, compte dûment tenu de la nécessité d'assurer une répartition géographique équitable ainsi que la représentation des intérêts spéciaux.

2. Chacun des groupes d'États visés aux alinéas a), b), c) et d) du paragraphe 15 de la section 3 de l'annexe à l'Accord est représenté à la Commission par au moins un membre. Jusqu'à ce que l'Autorité obtienne par des moyens autres que les contributions des ressources suffisantes pour faire face à ses dépenses d'administration, la Commission doit comprendre un représentant de chacun des cinq États versant les contributions les plus importantes au budget d'administration de l'Autorité<sup>1</sup>. La section 9 de l'annexe à l'Accord prévoit aussi que les candidats proposés par les États parties doivent posséder les plus hautes qualités de compétence et d'intégrité. Les membres de la Commission doivent avoir les qualifications voulues en matière financière. La Commission ne peut comprendre plus d'un ressortissant du même État partie.

3. Par une note verbale datée du 8 janvier 2016, le Secrétaire général a invité les membres de l'Autorité à proposer, dans les meilleurs délais et au plus tard le 11 avril 2016, des candidats en vue de l'élection à la Commission (voir ISBA/12/A/13, par. 32).

---

<sup>1</sup> Pour 2016, ces cinq États sont, par ordre alphabétique, l'Allemagne, la Chine, la France, le Japon et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.



4. Au 11 avril 2016, le secrétariat avait reçu 13 candidatures, ce dont il a informé les membres de l'Autorité par une note verbale en date du 3 mai. Les noms des candidats sont présentés ci-dessous.

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Pays proposant le candidat</i>
Armas-Pfirter, Frida María (Argentine)	Argentine
Guyonvarch, Oliver (France)	France
Laki, Duncan M. (Ouganda)	Ouganda
Muraviov Konstantin, G. (Fédération de Russie)	Fédération de Russie
Onuma, Hiroshi (Japon)	Japon
Przybycin, Andrzej (Pologne)	Pologne
Rao, Koteswara M. (Inde)	Inde
Sornarajah, Ahila (Royaume-Uni)	Royaume-Uni
Spaulding, Kerry-Ann (Jamaïque)	Jamaïque
Storani, Reinaldo (Brésil)	Brésil
Sun, Zhi (Chine)	Chine
Wilkens, David (Allemagne)	Allemagne
Wong, Kenneth (Canada)	Canada

5. Les notices biographiques ou les curriculum vitae des candidats, dans la présentation et la langue d'origine, sont consultables en ligne à l'adresse suivante : [www.isa.org.jm/files/documents/EN/22Sess/FC/CV-List.pdf](http://www.isa.org.jm/files/documents/EN/22Sess/FC/CV-List.pdf).

6. Bien qu'il n'ait été proposé que 13 candidatures à ce jour, au lieu des 15 prescrites, le Secrétaire général est en mesure de confirmer qu'au vu de ces propositions, chacun des groupes d'États visés aux alinéas a), b), c) et d) du paragraphe 15 de la section 3 de l'annexe à l'Accord sera représenté à la Commission par au moins un membre.